

Les diplômés canadiens obtiennent de meilleurs salaires, mais les femmes et les étudiants internationaux ont des revenus inférieurs dès le départ

L'écart salarial entre les hommes et les femmes est plus élevé parmi les détenteurs de certificats de niveau collégial

Les étudiants étrangers à la maîtrise gagnent lors de leur cinquième année de travail ce que les Canadiens font dès leur première année

(14 janvier 2019, Ottawa) — [Combien gagnent-ils?](#) Publié aujourd'hui par le [Conseil de l'information sur le marché du travail](#) (CIMT) et l'[Initiative de recherche sur les politiques de l'éducation](#) (IRPE), l'étude démontre que le revenu des étudiants canadiens ayant suivi des études postsecondaires augmente pour toutes les sanctions d'études et domaines d'études après l'obtention d'un diplôme. En revanche, les femmes et les étudiants étrangers reçoivent des salaires plus bas dès le début.

Le rapport analyse les gains en début de carrière des diplômés d'études postsecondaires (EPS) avec un certificat ou un diplôme d'études collégiales, un baccalauréat, une maîtrise, un doctorat et un diplôme menant à un grade professionnel dans 11 domaines d'études, en portant une attention particulière aux diplômés de 2010.

Les domaines incluent l'éducation, les arts, les sciences humaines, les sciences sociales, le commerce, les sciences, les mathématiques et l'informatique, le génie, les ressources naturelles, la santé ainsi que les services personnels et de protection.

Les détenteurs d'un grade professionnel connaissent la plus forte croissance en gains sur une période cinq ans (46 %), suivis des titulaires d'un baccalauréat (43 %) et d'un doctorat (38 %). Les détenteurs de maîtrise obtiennent des gains élevés lors de la première année suivant l'obtention de leur diplôme, mais connaissent la croissance salariale la plus modeste (27 %) des six sanctions d'études au cours des cinq années suivantes. Les diplômés de niveau collégial et les titulaires de certificats ont pour leur part une croissance de leurs gains moyenne de 35 % et 31 % respectivement.

« Les investissements que font les Canadiens dans l'éducation postsecondaire jouent un rôle clé dans le choix de leur cheminement de carrière et pour leur bien-être, ainsi que dans la prospérité économique du pays », explique Ross Finnie, professeur à l'Université d'Ottawa et directeur de l'IRPE. « Nous avons mené cette étude pour fournir des renseignements fiables, d'actualité et accessibles sur les gains des diplômés, afin que les étudiants, les parents, les établissements, les décideurs, les chercheurs et la population canadienne puissent prendre des décisions mieux informées », ajoute-t-il. Bien que le salaire constitue seulement un facteur parmi plusieurs dont les Canadiens tiennent compte lorsqu'ils envisagent de poursuivre des EPS, il s'agit tout de même du facteur le plus recherché par les étudiants.

Les salaires des diplômés au début de leur carrière sont élevés, mais ils varient selon les sanctions et les domaines d'études

« Notre étude rapporte que, pour l'ensemble des diplômés d'EPS, les gains augmentent en moyenne de 8,4 % par année entre 2011 et 2015, ou de 38 % pour la période entière », selon Steven Tobin, directeur général du CIMT.

Nous remarquons qu'il y a quelques différences marquées parmi les sanctions d'études :

- Les titulaires d'un certificat d'études collégiales et d'un diplôme suivent une tendance similaire suivent la graduation. Ils obtiennent approximativement un salaire de 35 000 \$ au cours de la première année, puis ils atteignent 47 000 \$ lors de la cinquième année.
- Dans le cas des titulaires d'un baccalauréat, les gains s'élèvent à 41 100 \$ au cours de la première année d'emploi suivant la fin de leurs études, puis atteignent 58 700 \$ après cinq ans.
- Pour les titulaires de maîtrise et de doctorat, les gains moyens se chiffrent d'abord à 65 200 \$ et 60 100 \$ respectivement, puis suivent des trajectoires semblables. En effet, les deux atteignent approximativement 83 300 \$ suivant la cinquième année.
- Les titulaires d'un grade professionnel — les médecins, les avocats, les dentistes et les pharmaciens — gagnent 68 300 \$ au cours de leur première année d'emploi et s'élève ensuite à environ 99 600 \$.

Les femmes gagnent moins que les hommes dans tous les sanctions et domaines d'études, et l'écart se creuse plus les années avancent suivant la graduation

Pour l'ensemble des diplômés, les femmes gagnent un salaire, en moyenne, 12 % (5 700 \$) moins que les hommes un an après l'obtention de leur diplôme, et l'écart se creuse à 17 700 \$ (25 %) de moins que les hommes cinq ans plus tard.

- Un an après l'obtention de leur diplôme, l'écart salarial est à son plus bas à 2 % (1 400 \$) pour les titulaires d'un grade professionnel et à son plus haut à 21 % (8 600 \$) parmi ceux ayant un certificat d'études collégiales.
- Cinq ans après l'obtention de leur diplôme, l'écart salarial est maintenant à 16 % (14 300 \$) pour les titulaires d'un doctorat et 34 % (19 700 \$) pour les titulaires d'un certificat d'études collégiales.
- L'écart salarial est à son plus bas pour les détenteurs d'un baccalauréat en santé où les femmes gagnent 2 % (1 300 \$) moins que les hommes après cinq ans.
- L'écart salarial est à son plus haut pour les détenteurs d'un certificat et d'un diplôme d'études collégiales en éducation où les femmes gagnent 45 % (28 500 \$) moins que les hommes après cinq ans.

« Nos résultats démontrent que les différences salariales entre les hommes et les femmes commencent immédiatement après l'obtention du diplôme, et ce peu importe leurs sanctions et leurs domaines d'études. Ce qui est plus préoccupant encore est que la différence s'accroît avec les années et que les femmes gagnent moins que les hommes dans tous les domaines d'études », raconte Tobin.

Les étudiants étrangers affichent des gains inférieurs à ceux de leurs collègues canadiens, mais l'écart tend à se réduire avec le temps.

Après l’obtention de leur diplôme, les étudiants étrangers gagnent moins que les diplômés canadiens dans toutes les sanctions d’études, à l’exception des détenteurs de certificat d’études collégiales. Si l’on considère l’ensemble des diplômés de toutes les sanctions d’études, on constate que les étudiants étrangers qui ont obtenu leur diplôme en 2010 et qui se sont par la suite établis au Canada pour y travailler ont gagné 21 % (9 000 \$) de moins que les diplômés canadiens au cours de leur première année d’emploi. La différence entre les salaires diminue avec les années pour atteindre 9 % (5 300 \$) après cinq ans. L’écart salarial est le plus marqué pour les diplômés à la maîtrise; les diplômés étrangers gagnent 25 700 \$ (38 %) moins que les diplômés canadiens dans la première année suivant leurs études, et l’écart diminue pour atteindre 16 800 \$ (20 %) après cinq ans.

À propos du Conseil de l’information sur le marché du travail

Le Conseil de l’information sur le marché du travail (CIMT) est un institut de recherche à but non lucratif dédié à s’assurer que les Canadiens aient les renseignements et les conseils nécessaires pour naviguer habilement dans un marché du travail en constante mutation. Notre mission est de fournir aux Canadiens les outils qui les soutiennent dans leurs prises de décision par le biais d’informations à jour et fiables sur le marché du travail.

Suivez-nous sur [Twitter](#) et [LinkedIn](#). Pour en savoir plus, visitez notre page du projet sur les gains des diplômés au www.lmic-cimt/studentoutcomes et notre [tableau de bord interactif](#) qui permet aux utilisateurs de voir et de télécharger des profils de gains selon les sanctions d’études, les domaines d’études, le sexe et plus encore selon leurs propres intérêts.

À propos de l’Initiative de recherche sur la politique de l’éducation

L’Initiative de recherche sur la politique de l’éducation (IRPE) est une organisation nationale de recherche située à l’Université d’Ottawa. L’IRPE s’engage dans la recherche visant à informer les Canadiens sur les débats politiques traitant de l’éducation, des compétences et du marché du travail.

Visitez notre site Web au www.epri.ca

Personne-ressource pour les médias

Hailey MacKinnon
Argyle Public Relationships pour CIMT
hmackinnon@argylepr.com
647-323-8665